Nos comptes

Service de médecine, Rennaz
Sofia Martins, infirmière, avec un patient

Préambule

Une activité en hausse dans un contexte économique difficile

Malgré une forte pression sur les coûts, le résultat est meilleur que prévu avec un déficit consolidé de 10,2 millions de francs.

Selon les recommandations des Swiss GAAP RPC et du Code des obligations, les comptes de la PHEL (Pharmacie des hôpitaux de l'Est lémanique) ont été consolidés avec ceux de l'HRC. Les comptes consolidés 2022 se soldent par un déficit de 10,2 millions de francs.

Dans un contexte économique défavorable, le résultat 2022 de l'HRC non consolidé présente une perte de 11,9 millions de francs alors que le budget prévoyait une perte de 13,3 millions de francs selon le plan de retour à l'équilibre. Quant à la PHEL, elle réalise un bénéfice de 2,1 millions de francs alors que le budget prévoyait un résultat positif de 0,5 million de francs.

L'exercice sous revue a une nouvelle fois été marqué par la pandémie de Covid-19, impactant son activité durant le premier trimestre. Dans ce contexte, le Canton du Valais a décidé de compenser cette perturbation à hauteur de 1,3 million de francs. Durant la deuxième partie de l'année, c'est la situation économique mondiale qui a influencé de manière négative le prix des consommables ainsi que les taux d'intérêt des emprunts. Malgré cela, la mise en œuvre du plan de retour à l'équilibre CARE (voir à ce sujet les pages 49 à 51) s'est poursuivie avec succès.

Augmentation des prestations, toutes activités confondues
L'activité a fortement progressé tant en stationnaire qu'en ambulatoire, en comparaison avec l'année précédente. Les produits d'exploitation augmentent de 4%, soit de 11,7 millions de francs, par rapport à l'exercice 2021. Dans le détail, l'activité a évolué de la manière suivante:

- Le nombre d'hospitalisations en soins aigus a augmenté de 2% par rapport à 2021 et se situe 1% au-dessus des objectifs budgétaires 2022.
- L'activité de réadaptation a augmenté de 8% par rapport à 2021 et dépasse de 7% le budget 2022.
- L'activité en attente de placement et en soins palliatifs a augmenté de 23% par rapport à 2021 et se situe 27% en dessous du budget 2022.
- L'activité ambulatoire a fortement augmenté, de 10,4 millions de francs par rapport à 2021, et dépasse de 10,5 millions le budget.

Des engagements pour répondre à la hausse de l'activité
Globalement, les charges d'exploitation augmentent de 7,9 millions de francs par rapport à 2021. La plus importante est liée aux charges de personnel, afin de soutenir l'augmentation d'activité, pour 3,6 millions de francs. Suivent les charges de consommables pour 1,7 million de francs et les autres charges d'exploitation pour 2,6 millions de francs.

Avec le soutien financier des cantons de Vaud et du Valais à hauteur de 7 millions de francs et la dissolution du fonds des investissements prévu à cet effet pour 2,8 millions de francs, le résultat des investissements est équilibré. Les amortissements ont diminué de 1,5 million de francs par rapport à l'année précédente.

Il n'y a plus de produits et de charges exceptionnels, les compensations des Cantons en lien avec le Covid-19 ayant été reclassées dans les autres produits d'exploitation.

Bilan consolidé (en CHF)

		31.12.22	31.12.21
Actif			
Trésorerie	*note 1*	7'569'871	13'977'699
Créances résultant de livraisons et de prestations	*note 2*	71'507'885	70'826'574
Autres créances à court terme	*note 3*	1'824'660	2'992'746
Stocks et en-cours de facturation	*note 4*	9'263'055	6'679'885
Actifs de régularisation	*note 5*	4'684'966	3'019'374
Total actifs circulants		**94'850'436**	**97'496'277**
Immobilisations financières	*note 6*	396'431	406'931
Immobilisations corporelles	*note 7*	389'640'713	394'343'676
Immobilisations incorporelles	*note 8*	2'073'913	2'908'885
Total actifs immobilisés		**392'111'057**	**397'659'492**
Total de l'actif		**486'961'493**	**495'155'770**
Passif			
Dettes résultant de livraisons et de prestations		13'986'448	11'822'033
Dettes financières à court terme	*note 9*	98'238'560	103'267'237
Autres dettes à court terme	*note 10*	6'655'008	4'960'928
Provisions à court terme	*note 11*	936'100	810'000
Passifs de régularisation	*note 12*	10'766'154	10'819'365
Total capitaux étrangers à court terme		**130'582'271**	**131'679'564**
Dettes financières à long terme	*note 13*	355'015'717	351'332'471
Fonds affectés	*note 14*	1'048'827	1'075'075
Provisions à long terme	*note 15*	1'117'827	809'000
Total capitaux étrangers à long terme		**357'182'371**	**353'216'546**
Apports / Réserves provenant de bénéfices ou pertes cumulées		-29'058'253	-15'365'781
Fonds libres	*note 16*	38'104'790	39'122'976
Résultat de l'exercice		-10'179'438	-13'715'485
Intérêts minoritaires	*note 17*	329'751	217'950
Total fonds propres		**-803'150**	**10'259'660**
Total du passif		**486'961'493**	**495'155'770**

Compte de résultat consolidé (en CHF)

		2022	2021
Produits nets des livraisons et des prestations	*note 18*	288'433'758	278'450'375
Autres produits d'exploitation	*note 19*	41'857'755	43'295'761
Variation des patient·e·s à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations non facturées		2'050'762	-617'400
Total produits d'exploitation		**332'342'275**	**321'128'736**
Charges de personnel	*note 20*	-217'411'158	-213'501'671
Charges de matières premières et consommables	*note 21*	-61'084'141	-60'614'989
Autres charges d'exploitation	*note 22*	-40'566'240	-37'883'901
Total charges d'exploitation		**-319'061'539**	**-312'000'560**
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)		**13'280'735**	**9'128'176**
Amortissements sur immobilisations corporelles		-21'344'122	-22'205'960
Amortissements sur immobilisations incorporelles		-1'053'688	-1'429'924
Résultat d'exploitation avant impôts et intérêts (EBIT)		**-9'117'075**	**-14'507'708**
Produits financiers		61'042	156'047
Charges financières		-1'800'011	-1'709'503
Résultat financier		**-1'738'969**	**-1'553'456**
Utilisation des fonds affectés	*note 14*	966'482	56'588
Attribution aux fonds affectés	*note 14*	-890'233	-558'732
Résultat des fonds affectés		**76'248**	**-502'144**
Résultat ordinaire		**-10'779'795**	**-16'563'308**
Produits hors exploitation		470'398	347'709
Charges hors exploitation		-732'345	-662'733
Résultat hors exploitation	*note 23*	**-261'947**	**-315'024**
Produits exceptionnels		-	-
Charges exceptionnelles		-	-
Résultat exceptionnel		-	-
Résultat avant variation des fonds libres		**-11'041'742**	**-16'878'332**
Utilisation des fonds libres	*note 16*	3'078'984	4'964'768
Attribution aux fonds libres	*note 16*	-2'060'798	-1'668'688
Résultat des fonds libres		**1'018'186**	**3'296'080**
Intérêts minoritaires	*note 24*	-155'882	-133'233
Résultat consolidé		**-10'179'438**	**-13'715'485**

Flux de trésorerie consolidés (en CHF)

		2022	2021
Résultat net		**-10'179'438**	**-13'715'485**
Amortissements	*note 7 et 8*	22'397'810	23'635'884
Pertes sur dépréciations d'actifs / suppression de dépréciations d'actifs		0	0
Variation des provisions à court terme	*note 11*	119'100	618'000
Variation des provisions à long terme	*note 15*	308'827	141'000
Variation des fonds affectés	*note 14*	-26'248	502'144
Variation des fonds libres	*note 16*	-1'018'186	-3'296'080
Variation des intérêts minoritaires	*note 24*	155'882	133'233
Variation des actifs de régularisation		-1'665'593	-332'923
Variation des passifs de régularisation		-53'211	533'507
Variation des créances résultant de livraisons et de prestations		-674'311	1'851'218
Variation des stocks et en-cours de facturation		-2'583'170	682'638
Variation des autres créances à court terme		1'168'086	-1'725'364
Variation des dettes résultant de livraisons et de prestations		2'164'415	737'421
Variation des autres dettes à court terme		1'694'080	-318'875
Flux de l'activité d'exploitation		**11'808'044**	**9'446'319**
Versements effectués pour investissements d'immobilisations financières		0	0
Paiements reçus provenant de désinvestissements d'immobilisations financières		10'500	0
Versements effectués pour investissements d'immobilisations corporelles		-16'315'253	-11'386'913
Paiements reçus provenant de désinvestissements d'immobilisations corporelles		0	0
Versements effectués pour investissements d'immobilisations incorporelles		-544'622	-259'910
Paiements reçus provenant de désinvestissements d'immobilisations incorporelles		0	0
Flux de l'activité d'investissement		**-16'849'375**	**-11'646'822**
Augmentation des dettes financières à court terme		411'200'000	256'013'327
Diminution des dettes financières à court terme		-417'810'430	-327'620'345
Augmentation des dettes financières à long terme		13'000'000	167'484'369
Diminution des dettes financières à long terme		-7'735'000	-101'519'445
Augmentation des apports		0	20'136'046
Distribution de bénéfice		-21'067	0
Flux de l'activité de financement		**-1'366'498**	**14'493'952**
Flux nets de trésorerie		**-6'407'828**	**12'293'449**
Liquidités au 01.01		13'977'699	1'684'250
Liquidités au 31.12		7'569'871	13'977'699
Variation des liquidités		**-6'407'828**	**12'293'449**

Variation des fonds propres consolidés (en CHF)

	Apports / Réserves provenant de bénéfices ou pertes cumulées	Fonds libres	Résultat de l'exercice	Intérêts minoritaires	Total des fonds propres
Fonds propres au 01.01.2021	**-20'365'204**	**42'419'056**	**-14'956'843**	**-95'063**	**7'001'946**
Impact de l'exercice précédent	-14'956'843	-	14'956'843	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-13'715'485	133'233	-13'582'252
Changement de périmètre	-43'734	-	-	43'734	-
Attribution aux fonds libres	-	1'668'688	-	-	1'668'688
Prélèvements des fonds libres	-	-4'964'768	-	-	-4'964'768
Augmentation des apports	20'000'000	-	-	136'046	20'136'046
Fonds propres au 31.12.2021	**-15'365'781**	**39'122'976**	**-13'715'485**	**217'950**	**10'259'660**

Fonds propres au 01.01.2022	**-15'365'781**	**39'122'976**	**-13'715'485**	**217'950**	**10'259'660**
Impact de l'exercice précédent	-13'715'485	-	13'715'485		-
Résultat de l'exercice	-	-	-10'179'438	155'882	-10'023'556
Changement de périmètre	23'013	-	-	-23'013	-
Attribution aux fonds libres	-	2'060'798	-	-	2'060'798
Prélèvements des fonds libres	-	-3'078'984	-	-	-3'078'984
Augmentation des apports	-	-	-	-	-
Distribution du bénéfice	-	-	-	-21'067	-21'067
Fonds propres au 31.12.2022	**-29'058'253**	**38'104'790**	**-10'179'438**	**329'751**	**-803'150**

Annexes aux comptes annuels consolidés

1. PRÉAMBULE ET INFORMATION GÉNÉRALE

L'Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais, établissement autonome de droit public intercantonal (ci-après l'HRC), est régi par la convention intercantonale sur l'Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais du 17 décembre 2008 (C-HRC), ainsi que, depuis le 2 novembre 2016, par un règlement d'application de la C-HRC relatif à l'exploitation de l'établissement et par un arrêté d'application de la C-HRC relatif à la construction du site de Rennaz.
L'établissement a pour mission de «dispenser des soins afin de permettre à chacun·e un accès équitable à des soins de qualité» (art. 65, al. 2 de la Constitution vaudoise), conformément au mandat donné par les deux Conseils d'État (art. 14 de la convention). Selon l'article 15 de la convention, la mise en œuvre de ce mandat fait l'objet d'un contrat de prestations annuel passé entre l'HRC et les deux départements cantonaux de la santé. Ce contrat et ses annexes portent notamment sur les objectifs, les exigences de qualité et de performance ainsi que le budget alloué.

Reprise de l'activité d'exploitation
L'HRC a été créé le 1er juillet 2009 avec pour activité la construction d'un hôpital unique pour la région Riviera-Chablais. Le 1er janvier 2014, l'HRC a repris l'exploitation des activités hospitalières de la Fondation des Hôpitaux de la Riviera et de l'Association de l'Hôpital du Chablais. Actuellement, l'HRC a ainsi pour missions d'assurer la prise en charge des patients pour la région Riviera-Chablais, de diriger la construction du site de Rennaz et la rénovation des antennes de Monthey et de Vevey, ainsi que de conduire la réorganisation de l'exploitation nécessaire pour «habiter» Rennaz. Ces différents éléments se retrouvent dans les comptes de l'HRC.

Le transfert des activités hospitalières des hôpitaux de la Riviera et du Chablais vers l'HRC a fait l'objet de conventions signées en décembre 2013 entre ces institutions, qui traitent notamment:
- du transfert d'activité
- du transfert du patrimoine
- du transfert des rapports de travail et des conventions des médecins agréé·e·s et consultant·e·s
- du transfert des contrats et des fonds
- des garanties, contre-prestations et décharges
- des immeubles
- des impôts, TVA et inscription au registre du commerce.

2. BASES ET PRINCIPES DE L'ÉTABLISSEMENT RÉGULIER DES COMPTES CONSOLIDÉS

L'HRC a choisi de se conformer aux directives existantes relatives aux recommandations des Swiss GAAP RPC sur la présentation des comptes et les dispositions de la loi suisse (dispositions sur la comptabilité commerciale du Code des obligations en vigueur depuis le 1er janvier 2013), ainsi que sur les principes comptables du manuel suisse de H+ Rekole®. Les Swiss GAAP RPC poursuivent l'objectif d'une présentation des comptes qui reflète une image fidèle du patrimoine, des finances et des résultats («True and Fair View»).
Les principes appliqués sont les suivants:
- Les résultats sont présentés sur la base de l'année civile.
- Les comptes sont présentés dans la monnaie nationale (CHF).
- L'ensemble des écritures d'un exercice comptable est délimité temporellement par les dates dites «comptables», qui peuvent être différentes des dates de traitement, voire du jour.
- Les comptes sont établis sur la base d'une continuité de l'exploitation.
- Les principes généraux sont applicables en l'absence de règles spécifiques ci-après. Toute dérogation aux principes doit être validée par le Conseil d'Établissement.

Les rubriques du bilan sont présentées en ordre décroissant de disponibilité ou d'exigibilité. Des rubriques individuelles sont présentées en fonction du court, moyen et long terme. Les montants présentés étant arrondis au millier de francs, des écarts arithmétiques peuvent apparaître.

3. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Périmètre de consolidation
Les états financiers consolidés comprennent les comptes annuels de l'établissement suivant, dont l'HRC exerce la direction.

Les éventuelles participations minoritaires de moins de 20% sont présentées à leur valeur d'acquisition, diminuée des amortissements économiquement nécessaires.

Etablissement	% de détention	Capital	Méthode de consolidation
Pharmacie des hôpitaux de l'Est lémanique (PHEL) [1]	92%	CHF 19'000.-	Intégration globale

1) L'association de la Pharmacie des hôpitaux de l'Est lémanique a été consolidée pour la première fois en 2020.

La clôture des exercices sociaux intervient au 31 décembre pour les établissements retenus dans la consolidation.

Méthode de consolidation
Les actifs et les passifs, ainsi que les charges et les produits, sont saisis à 100% comme pour la société intégralement intégrée. Toutes les transactions internes de l'HRC, les dettes et créances ouvertes avec l'établissement consolidé ont été éliminées.

4. PRINCIPES D'ÉVALUATION

La comptabilité est conforme au Swiss GAAP RPC et tenue selon les principes comptables du manuel suisse de H+ Rekole®. Les principes d'évaluation sont basés sur les coûts historiques ou de revient. C'est le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes qui s'applique. Par rapport aux principaux postes du bilan, cela implique ce qui suit.

4.1 Actifs circulants

Trésorerie
La rubrique Trésorerie comprend les caisses, les comptes postaux et les avoirs en comptes courants bancaires à vue, ainsi que les comptes d'attente. Les comptes en francs suisses sont inscrits au bilan à leur valeur nominale. Les avoirs en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au taux de clôture.

Créances résultant de livraisons et de prestations
Font partie de cette rubrique du bilan toutes les créances encore

ouvertes contre des tiers découlant de livraisons et de prestations fournies et facturées (notamment envers les patient·e·s/assureurs, la CEESV ou l'État). Par livraisons et prestations, il faut comprendre les créances résultant de prestations hospitalières facturables et de livraisons de biens, arrivant à échéance dans les 12 mois suivant la date de clôture. Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.
Une correction de valeur économiquement nécessaire est prise en considération de manière appropriée; elle est présentée en déduction des postes des débiteurs (ducroire).
A partir de l'exercice 2017, la provision est calculée en tenant compte de la moyenne des pertes effectives comptabilisées sur les 3 derniers exercices, plus les cas exceptionnels connus.
Les créances prescrites ne peuvent plus être portées au bilan et doivent, par conséquent, être amorties.
La méthode de calcul sera évaluée régulièrement et adaptée si nécessaire par décision du Conseil d'Établissement.

Autres créances à court terme
Font partie de cette rubrique toutes les autres créances et prêts à court terme, notamment: les paiements anticipés des fournisseurs, les créances envers le personnel et les tiers, des collectivités publiques ou des entités satellites et prêts à court terme. Sont également incluses les créances ne résultant pas de la facturation de l'activité principale (soins au sens large) de l'hôpital, d'autres créances (ne provenant pas de prestations hospitalières) et des subventions diverses. Les autres créances sont saisies à leur valeur nominale, sous correction des escomptes et rabais accordés. Un ajustement de valeur est constitué en cas de risques de perte.

Stocks et en-cours de facturation
Les stocks sont constitués de matériel, de petits équipements, de médicaments et de biens hôteliers utilisés dans l'activité courante de l'établissement. Ils comprennent en particulier: les marchandises (économats), le combustible et le matériel médical. Les stocks peuvent être tenus manuellement ou informatiquement. Les stocks sont évalués sur la base d'un prix moyen unitaire calculé à chaque réception de facture.

Les en-cours de facturation comprennent les prestations et livraisons effectuées, mais pas encore facturées. Les en-cours de facturation sont évalués sur la base du *cost-weight* par jour pour les cas codés et sur la facturation moyenne par jour selon le cas médical pour les cas non codés.

Actifs de régularisation
Les comptes de régularisation servent aussi bien à la détermination correcte de l'état du patrimoine et des dettes à la date du bilan qu'à la délimitation périodique au compte de résultat des charges et produits. Ces comptes ont un caractère de court terme. L'évaluation se fait à la valeur nominale.

4.2 Actifs immobilisés

Immobilisations financières
Soit l'ensemble des titres, placements et prêts détenus répondant à des objectifs de long terme. Les titres sont valorisés à leur prix d'acquisition en tenant compte des corrections de valeur économiquement nécessaires.

Immobilisations corporelles et incorporelles
Les investissements qui sont utilisés durant plus d'une période comptable et dont la valeur est supérieure à CHF 10'000.- par objet (montant adaptable aux directives Rekole et à l'OCP) doivent être activés s'ils ont une valeur de marché ou une valeur d'usage. La date de livraison (mise en service) fait foi. Les immobilisations sont saisies à leur valeur d'acquisition.

Des améliorations/évolutions apportées à des immobilisations existantes ne peuvent être activées que si la valeur d'usage ou de marché est augmentée et/ou si la durée de vie s'en trouve prolongée.

Pour autant que l'addition dépasse le seuil des CHF 10'000.-, les achats groupés d'objets de nature identique d'un coût unitaire inférieur à CHF 10'000.- sont considérés comme des immobilisations, et sont capitalisés depuis le 01.01.2015 selon le principe conforme aux normes Rekole et H+. Un investissement composé de plusieurs éléments (même inférieurs à CHF 10'000.-) nécessaires à son fonctionnement est enregistré en immobilisation, pour autant que l'addition des différents éléments dépasse le seuil des CHF 10'000.-.

Il est procédé aux amortissements dès le premier du mois de la mise en service du bien. L'amortissement se calcule linéairement sur la durée d'utilisation du bien, il est enregistré de manière indirecte. En cas de non-utilisation et/ou d'investissement qui ne se finalise pas, un amortissement exceptionnel doit être immédiatement enregistré. Les immeubles et terrains sont inscrits à la valeur nette. En cas d'impossibilité de déterminer la valeur du terrain ou de l'immeuble séparément, l'amortissement s'applique à la valeur totale d'acquisition (taux immeuble).

Classe d'actifs	Durée d'utilisation
Terrains	pas d'amortissement
Immeubles, bâtiments d'exploitation et hors exploitation	33 ans
Installations fixes et spécifiques aux bâtiments	20 ans
Mobilier et installations exploitation et hors exploitation	10 ans
Machines de bureau et systèmes de communication	5 ans
Outils et appareils d'exploitation; véhicules	5 ans
Médico-techniques, appareils, machines et instruments	8 ans
Médico-techniques, mises à niveau de logiciels	3 ans
Matériel informatique et logiciels	4 ans
Applications informatiques majeures	8 ans
Évolutions de programmes existants	1 an

Si la valeur comptable dépasse la valeur réalisable, une perte de valeur (dépréciation d'actif) est enregistrée avec incidence sur le résultat.

4.3 Capitaux étrangers (passifs)

Le délai fixant la limite entre court et long terme est considéré à partir de 12 mois.

Dettes
Les dettes résultant de livraisons et de prestations, dettes financières ou autres dettes sont saisies au bilan à leur valeur nominale.

Passifs de régularisation
Les comptes de régularisation servent aussi bien à la détermination correcte de l'état du patrimoine et des dettes à la date du bilan qu'à la délimitation périodique au compte de résultat des charges et produits. Ces comptes ont un caractère de court terme. L'évaluation de ces charges transitoires se fait à la valeur nominale.

Provisions
Les provisions sont constituées lorsqu'un évènement est survenu avant la clôture du bilan et qu'il en résulte un engagement probable et dont le montant et/ou l'échéance peuvent être estimés, bien qu'ils soient incertains. Cet engagement peut être fondé sur des motifs juridiques et/ou de fait. Les provisions sont évaluées sur la base des sorties de fonds probables. Elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes en fonction d'un réexamen annuel.

Fonds affectés
Ces fonds sont des moyens affectés à la garantie du financement de certaines tâches déterminées, pour lesquels des comptes distincts doivent être tenus et évalués à la valeur nominale. La source de financement peut être interne ou externe; la gestion des fonds doit être dûment règlementée.

4.4 Fonds propres (passifs)

Fonds propres
Ils sont constitués de l'apport initial des Hôpitaux de la Riviera et de l'apport initial de l'Hôpital du Chablais, puis du résultat reporté et du résultat de l'exercice courant, ainsi que de la part revenant aux minoritaires.

Fonds libres
Par opposition aux fonds affectés, la source provient du résultat de l'exercice et d'une décision du Conseil d'Établissement. Sont également considérés dans cette rubrique les fonds relatifs aux investissements futurs ainsi que les fonds de service pour lesquels l'établissement peut modifier son affectation. La gestion se fait dans des comptes séparés, elle est dûment règlementée.

5. PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

L'HRC dispose depuis 2015 de 3 caisses de pension pour l'affiliation de son personnel:

- FISP (Fondation interprofessionnelle sanitaire de prévoyance) pour la majorité du personnel (un peu moins de 2000 assuré·e·s)
- ASMAC (Association suisse des médecins-assistant·e·s et chef·fe·s de clinique) regroupant environ 200 personnes
- CIP (Caisse intercommunale de pensions) gérée par les Retraites Populaires; il reste une personne affiliée, qui partira à la retraite d'ici 3 ans.

Les cotisations sont versées régulièrement et le compte de résultat tient compte de tous les paiements et décomptes de l'exercice. Les ajustements éventuels sont provisionnés. Les comptes de l'exercice concerné (N) de ces institutions de prévoyance n'étant pas publiés à notre date de clôture, l'estimation se base sur le taux de couverture N-1 et les informations portées à notre connaissance.

6. OPÉRATIONS HORS BILAN

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être inscrits au bilan sont évalués et publiés à chaque clôture du bilan.

Notes explicatives

BILAN CONSOLIDÉ

Note 1	Trésorerie	31.12.22	31.12.21
	Caisses	64'932	56'126
	Chèques postaux	52'357	19'289
	Banques	7'281'145	13'808'002
	Comptes d'attente	171'437	94'282
		7'569'871	13'977'699

Note 2	Créances résultant de livraisons et de prestations	31.12.22	31.12.21
	Débiteurs patients et assurances	51'246'449	49'672'200
	Débiteur Etat du Valais	3'335'351	1'283'912
	Débiteur Etat de Vaud	16'570'102	19'118'197
	Débiteurs divers	1'046'982	1'450'265
	Ducroire	-691'000	-698'000
		71'507'885	70'826'574

Note 3	Autres créances à court terme	31.12.22	31.12.21
	Créances assurances sociales et prévoyance	50'889	977'610
	Créances envers les entités satellites	49'807	35'574
	Autres créances	1'723'964	1'979'562
		1'824'660	2'992'746

Note 4	Stocks et en-cours de facturation	31.12.22	31.12.21
	En-cours de facturation	3'158'714	1'577'895
	Stock médical	5'737'795	4'958'786
	Stock administratif	40'333	35'833
	Stock de combustible	326'212	107'370
		9'263'055	6'679'885

Note 5	Actifs de régularisation	31.12.22	31.12.21
	Vacances non prises	28'635	13'748
	Heures supplémentaires	292'454	277'934
	Charges payées d'avance	365'147	312'127
	Produits à recevoir	3'998'731	2'415'564
		4'684'966	3'019'374

Note 6	Immobilisations financières	31.12.22	31.12.21
	Titres et placements	351'501	362'001
	Dépôts de garantie	44'930	44'930
		396'431	406'931

Note 7	Immobilisations corporelles	Immeubles et bâtiments	Installations fixes	Mobilier, matériel et véhicules	Matériel biomédical	Immobilisations en cours	TOTAL
2021	**Coûts d'acquisition**						
	Etat au 01.01	357'054'300	10'253'474	25'925'998	48'682'887	12'670'802	454'587'462
	Entrées	0	0	0	86'304	11'300'609	11'386'913
	Reclassifications [1)]	0	3'044'903	156'131	3'834'935	-7'114'928	-78'959
	Sorties	-208'851	-1'189'076	-180'960	-2'193'700	0	-3'772'587
	Etat au 31.12	356'845'450	12'109'301	25'901'170	50'410'426	16'856'483	462'122'829
	Amortissements cumulés						
	Etat au 01.01	16'480'874	3'540'047	8'013'203	21'311'656	0	49'345'780
	Amortissement	11'930'706	1'341'087	3'566'171	5'367'996	0	22'205'960
	Reclassifications	0	0	0	0	0	0
	Sorties	-208'851	-1'189'076	-180'960	-2'193'700	0	-3'772'587
	Etat au 31.12	28'202'729	3'692'058	11'398'415	24'485'952	0	67'779'153
	Valeur comptable au 01.01	340'573'426	6'713'428	17'912'795	27'371'231	12'670'802	405'241'682
	Valeur comptable au 31.12	328'642'720	8'417'244	14'502'755	25'924'474	16'856'483	394'343'676
	Dont immobilisations en leasing				7'171'434		7'171'434
2022	**Coûts d'acquisition**						
	Etat au 01.01	356'845'450	12'109'301	25'901'170	50'410'426	16'856'483	462'122'829
	Entrées	0	14'540	57'296	233'171	16'010'246	16'315'253
	Reclassifications [1)]	0	628'442	415'182	2'465'694	-3'183'411	325'906
	Sorties	-1'004'249	-2'087'429	-465'155	-1'281'766	0	-4'838'598
	Etat au 31.12	355'841'201	10'664'854	25'908'493	51'827'524	29'683'317	473'925'390
	Amortissements cumulés						
	Etat au 01.01	28'202'729	3'692'058	11'398'415	24'485'952	0	67'779'153
	Amortissement	11'747'440	671'637	3'484'431	5'440'614	0	21'344'122
	Reclassifications	0	0	0	0	0	0
	Sorties	-1'004'249	-2'087'429	-465'155	-1'281'766	0	-4'838'598
	Etat au 31.12	38'945'920	2'276'265	14'417'691	28'644'800	0	84'284'677
	Valeur comptable au 01.01	328'642'720	8'417'244	14'502'755	25'924'474	16'856'483	394'343'676
	Valeur comptable au 31.12	316'895'281	8'388'588	11'490'802	23'182'724	29'683'317	389'640'713
	Dont immobilisations en leasing				5'625'897		7'171'434

Valeur ECA des immeubles

	31.12.22	31.12.21
Valeur ECA du site de Rennaz	264'675'690	264'675'690
Valeur ECA des équipements	91'639'520	89'301'610

1) Reclassification entre immobilisations corporelles et incorporelles.

Note 8	Immobilisations incorporelles	Applications majeures, logiciels	Immobilisations en cours	TOTAL
2021	**Coûts d'acquisition**			
	Etat au 01.01	7'946'105	96'804	8'042'909
	Entrées	0	259'910	259'910
	Reclassifications [1)]	264'461	-185'503	78'959
	Sorties	0	0	0
	Etat au 31.12	8'210'566	171'211	8'381'777
	Amortissements cumulés			
	Etat au 01.01	4'042'968	0	4'042'968
	Amortissement	1'429'924	0	1'429'924
	Reclassifications	0	0	0
	Sorties	0	0	0
	Etat au 31.12	5'472'892	0	5'472'892
	Valeur comptable au 01.01	3'903'137	96'804	3'999'941
	Valeur comptable au 31.12	2'737'674	171'211	2'908'885
2022	**Coûts d'acquisition**			
	Etat au 01.01	8'210'566	171'211	8'381'777
	Entrées	0	544'622	544'622
	Reclassifications [1)]	356'910	-682'816	-325'906
	Sorties	-279'176	0	-279'176
	Etat au 31.12	8'288'300	33'017	8'321'317
	Amortissements cumulés			
	Etat au 01.01	5'472'892	0	5'472'892
	Amortissement	1'053'688	0	1'053'688
	Reclassifications	0	0	0
	Sorties	-279'176	0	-279'176
	Etat au 31.12	6'247'404	0	6'247'404
	Valeur comptable au 01.01	2'737'674	171'211	2'908'885
	Valeur comptable au 31.12	2'040'896	33'017	2'073'913

1) Reclassification entre immobilisations corporelles et incorporelles.

Note 9	Dettes financières à court terme	31.12.22	31.12.21
	Dettes bancaires	89'200'000	94'500'000
	Dettes hypothécaires	7'735'000	7'475'000
	Leasings	1'303'560	1'292'237
	Autres dettes	0	0
		98'238'560	103'267'237

Note 10	Autres dettes à court terme	31.12.22	31.12.21
	Dettes assurances sociales et prévoyance	5'685'331	3'975'509
	Paiements anticipés de patients [1)]	728'539	735'375
	Dettes envers le personnel	110'609	103'451
	Dettes AFC	126'186	123'354
	Dettes envers les entités satellites	4'343	23'240
		6'655'008	4'960'928

1) Y compris les débiteurs momentanément créanciers, correspondant soit à des montants reçus d'avance, en attente ou reçus à double.

Note 11	Provisions à court terme	Etat au 01.01	Attribution	Dissolution	Etat au 31.12
2021	Autres provisions	0	810'000	0	810'000
		0	810'000	0	810'000
2022	Autres provisions	810'000	686'100	-560'000	936'100
		810'000	686'100	-560'000	936'100

Note 12	Passifs de régularisation	31.12.22	31.12.21
	Vacances non prises	2'752'777	2'335'027
	Heures supplémentaires à payer	3'027'984	2'968'906
	Charges à payer	4'921'984	5'391'198
	Produits reçus d'avance	63'409	124'806
		10'766'154	10'819'936

Note 13	Dettes financières à long terme	31.12.22	31.12.21
	Dettes hypothécaires (taux: 0% à 2,31%)	350'205'000	345'200'000
	Emprunts bancaires	0	0
	Leasings	4'810'717	6'132'471
		355'015'717	351'332'471

Note 14	Fonds affectés	Etat au 01.01	Alimentation	Utilisation	Etat au 31.12
2021	Fonds Contribution professionnelle	172'931	159'732	-56'588	276'075
	Fonds Réponse à l'urgence	400'000	399'000	0	799'000
		572'931	558'732	-56'588	1'075'075
2022	Fonds Contribution professionnelle	276'075	77'888	-177'100	176'863
	Fonds Réponse à l'urgence	799'000	662'345	-789'382	671'964
	Fonds Mobilité interne	0	150'000	0	150'000
	Fonds J&L Spicher [1]	0	50'000	0	50'000
		1'075'075	940'233	-966'482	1'048'827

1) Ce montant a été transféré de la Fondation de soutien HRC pour gestion à l'HRC sans impact sur le résultat des fonds affectés.
Les fonds sont dûment règlementés. L'alimentation et/ou l'utilisation respecte·nt ledit règlement qui prévoit également les principes généraux et de gestion, la responsabilité et les compétences d'un comité de gestion des fonds ainsi que les opérations comptables et de dissolution éventuelle.

Note 15	Provisions à long terme	Etat au 01.01	Attribution	Dissolution	Utilisation	Etat au 31.12
2021	Provision pour litiges RC [1]	462'000	33'000	0	0	495'000
	Provision pour contrat commercial	100'000	2'000	0	0	102'000
	Provision pour autres obligations	106'000	106'000	0	0	212'000
		668'000	141'000	0	0	809'000
2022	Provision pour litiges RC [1]	495'000	327'827	0	0	822'827
	Provision pour contrat commercial	102'000	0	-102'000	0	0
	Provision pour autres obligations	212'000	83'000	0	0	295'000
		809'000	410'827	-102'000	0	1'117'827

1) La provision, calculée sur la base de franchises avec notre assureur, est créée pour faire face aux litiges potentiels vis-à-vis des patient·e·s.

Note 16	Fonds libres	Etat au 01.01	Alimentation	Utilisation	Etat au 31.12
2021	Fonds de services	923'846	1'668'688	-108'639	2'483'895
	Fonds d'investissement	41'495'211	0	-4'856'129	36'639'082
		42'419'056	1'668'688	-4'964'768	39'122'976
2022	Fonds de services	2'483'895	2'060'798	-144'723	4'399'971
	Fonds d'investissement	36'639'082	0	-2'934'262	33'704'820
		39'122'976	2'060'798	-3'078'984	38'104'790

Note 17	Intérêts minoriraitres	2022	2021
	Apports	-29'058'253	-15'365'781
	Fonds libres	38'104'790	39'122'976
	Résultat de l'exercice	-10'179'438	-13'715'485
	Intérêts minoritaires	329'751	217'950
	Total fonds propres	-803'150	10'259'660

Note 18	Produits nets des livraisons et des prestations	2022	2021
	Produits des hospitalisations	167'050'989	165'659'848
	Produits des prestations ambulatoires	103'693'440	95'197'429
	Défalcations	-499'386	-223'571
	Autres produits prestations patient·e·s	567'036	497'189
	Part investissements	17'621'680	17'319'480
		288'433'758	278'450'375

Note 19	Autres produits d'exploitation	2022	2021
	Prestations au personnel et aux tiers	10'134'380	9'148'459
	Prestations au personnel et tiers, part investissements	156'358	169'184
	Contributions et subventions	21'504'976	22'189'946
	Contributions et subventions, part investissements	7'352'503	7'495'699
	Subventions Covid-19	2'709'538	4'292'474
		41'857'755	43'295'761

Note 20	Charges de personnel	2022	2021
	Salaires	-177'141'040	-173'364'825
	Charges sociales	-34'891'288	-34'522'799
	Honoraires	-3'186'459	-3'288'996
	Autres frais de personnel	-2'192'372	-2'325'050
		-217'411'158	-213'501'671

Note 21	Charges de matières premières et consommables	2022	2021
	Médicaments (y. c. sang et produits sanguins)	-25'698'271	-23'737'952
	Matériel, instruments, implants et textiles	-20'207'962	-19'918'696
	Films et matériel de photographie	-2'376	-806'668
	Produits chimiques, réactifs et agents diagnostiques	-1'571'477	-1'131'669
	Prestations médicales par des tiers	-13'604'054	-15'020'004
		-61'084'141	-60'614'989

Note 22	Autres charges d'exploitation	2022	2021
	Produits alimentaires	-3'650'118	-3'281'253
	Charges de ménage	-4'063'922	-4'352'755
	Entretien et réparation	-6'091'767	-4'649'038
	Charges d'utilisation des immobilisations	-679'064	-651'236
	Energie et eau	-2'502'280	-2'431'578
	Administration et informatique	-10'845'758	-9'679'293
	Autres charges liées aux patient·e·s	-3'221'674	-2'868'800
	Autres charges non liées aux patient·e·s	-4'824'798	-5'023'327
	Autres charges des investissements	-4'686'859	-4'946'621
		-40'566'240	-37'883'901

Note 23	Résultat hors exploitation	2022	2021
	Produits des locations	470'398	347'709
	Charges des locations	-732'345	-662'733
	Résultat hors exploitation	-261'947	-315'024

Note 24 Résultat des intérêts minoritaires

	2022	2021
Répartition par membre:		
Fondation de Nant	3,05%	3,36%
Hôpital de Lavaux	2,25%	2,29%
Pôle Santé Pays-d'Enhaut	1,46%	1,65%
Fondation Rive-Neuve	0,74%	0,71%
	7,49%	8,01%
Hôpital Riviera-Chablais	92,51%	91,99%
	100,00%	100,00%
Résultat de l'exercice	2'082'291	1'662'955
Intérêts minoritaires	-155'882	-133'233

Les intérêts minoritaires sont calculés selon l'article 19 al.1 des statuts du 25 mai 2018 de l'association de la Pharmacie des hôpitaux de l'Est lémanique (PHEL); les éventuelles pertes sont réparties entre les membres. L'article 19 al.2 précise que les membres répondent des dettes de l'association. La ventilation des résultats est effectuée sur la moyenne des chiffres d'affaires des membres des 3 derniers exercices.

Note 25 Caisses de pension

	Collaborateurs assurés (nbre)	Taux de couverture fin 2021	Fin de contrat prévu	Solde dû au 31.12.2021
ASMAC, Association suisse des médecins-assistant·e·s et chef·fe·s de clinique	221	110%		516 209
FISP, Fondation interprofessionnelle sanitaire de prévoyance	2045	101%		3 196 474
CIP, Caisse intercommunale de pensions	1	70%	2023-2025	0

Dans le cadre de la fusion des hôpitaux, la prévoyance en faveur du personnel a été regroupée dans deux caisses. Certaines particularités ont conduit cependant à maintenir une personne assurée, proche de la retraite, dans la CIP.
En l'absence d'information comparative et compte tenu de la réorganisation de notre prévoyance, seuls les degrés de couverture sont indiqués ci-dessus.

La caisse de pension CIP, actuellement en sous-couverture, doit atteindre 80% de taux de couverture d'ici 2052. En effet, la caisse de pension CIP est garantie par les collectivités publiques et n'a donc pas à atteindre 100% de degré de couverture.
Plusieurs mesures ont déjà été prises. L'objectif devrait être atteint d'ici 3 à 5 ans. Le risque de mesures avec impact sur l'employeur est très faible pour l'HRC, car une seule collaboratrice est assurée dans cette caisse.

Au 31 décembre 2022, il n'existe pas d'avance de contributions employeur faites aux différentes caisses.

Note 26 Engagements hors bilan

	Échéance du contrat	Montant au 31.12.2022	Montant au 31.12.2021
Hall de stockage Aigle	31.01.26	504'036	630'045
Logement du personnel (Santé Rennaz SA)	31.05.29	4'283'328	4'895'232
Chambres de garde (Santé Rennaz SA)	31.05.29	409'584	468'096
Centre de formation (Santé Rennaz SA)	31.05.29	1'096'338	1'252'992
Cabinets médicaux (Santé Rennaz SA)	31.05.24	535'200	802'800
Locaux physiothérapie (Real Management)	01.04.26	314'640	393'300
Places de parc (Real Management)	01.03.24	1'540	0
Places de parc Coop	31.12.22	0	87'539

Note 27 Transactions avec des parties liées

	Transactions en 2022	Solde au 31.12.2022
Etat de Vaud	138'256'158	16'570'102
Etat du Valais	30'423'833	3'335 351

N.B. Cette liste de transactions avec les Etats de Vaud et du Valais concerne le financement des prestations d'hospitalisation et des prestations d'intérêt général.

Note 28 Gestion des risques

L'HRC met en œuvre et développe une gestion des risques pouvant affecter le fonctionnement de l'hôpital. Cette démarche a pour objectif:
- l'identification de l'ensemble des risques pouvant affecter l'établissement;
- leur classification selon leur nature : risques stratégiques (patient·e, financier, RH, conformité, gouvernance, image, externe), opérationnels ou en lien avec le système de contrôle interne financier;
- l'évaluation de ceux-ci selon leur fréquence et leur gravité;
- le traitement de chaque risque en fonction de l'appétence définie par le Conseil d'Établissement, en particulier la définition de mesures de réduction des risques et le suivi de celles-ci.

Le développement d'une gestion des risques efficiente et adaptable aux évolutions de l'hôpital fait partie des objectifs de management du Conseil d'Établissement et du Comité de direction de l'hôpital.

Note 29 Honoraires de l'organe de révision pour les prestations d'audit, non audit et connexes à l'audit

Les honoraires 2022 comptabilisés pour l'audit des comptes statutaires et rapports détaillés se montent à CHF 98'000 (HT).

Note 30 Présentation des comptes

Suite au changement de plan comptable en 2022, des reclassements ont été effectués à des fins de comparaisons.

Note 31 Evénements subséquents à la date de clôture

Aucun événement subséquent ayant une influence significative sur le résultat sous revue n'a été mis à jour à notre connaissance.
Le Conseil d'Établissement de l'HRC a arrêté les comptes lors de sa séance du 25 avril 2023.

Note 32 Continuité d'exploitation

L'Hôpital Riviera-Chablais suit le plan de retour à l'équilibre et ses objectifs financiers.
Le bilan déficitaire ne remet pas en cause la continuité d'exploitation, compte tenu des garanties d'emprunt accordées par les Cantons.

Rapport de l'organe de révision sur l'audit des comptes consolidés au Conseil d'Etat du Canton de Vaud, au Conseil d'Etat du Canton du Valais et au Conseil d'Etablissement de l'Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais, à Rennaz

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de l'Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2022, le compte de résultat consolidé, le tableau des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du groupe au 31 décembre 2022 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la convention intercantonale sur l'Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais du 17 décembre 2008 et au règlement et à l'arrêté d'application du 2 novembre 2016.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du conseil d'établissement relatives aux comptes consolidés

Le conseil d'établissement est responsable de l'établissement des comptes consolidés lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le conseil d'établissement est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation du groupe ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises

individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes consolidés est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'établissement.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA

Jean-Claude De Iaco
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Adeline Bild
Experte-réviseur agréée

Martigny, le 25 avril 2023
Exemplaire numérique

Annexes :

- Comptes consolidés (bilan, compte de résultat tableau des flux de trésorerie, tableau de variation des fonds propres, et annexe)